



**En collaboration avec**

**« Association nationale »**

---

**Note conceptuelle du Séminaire  
de sensibilisation des journalistes sur l'évaluation  
environnementale**

**Lieu de la formation/jour/ 2013**

---

Soutenue par :



Commission Néerlandaise pour  
l'évaluation environnementale



Développement des Capacités et Liens pour  
l'Évaluation Environnementale en Afrique



**Buitenlandse  
Zaken**

Ministère des Affaires  
Étrangères des Pays-Bas

## 1. Introduction

Le Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC), regroupement des associations nationales pour l'évaluation environnementale des pays de l'Afrique centrale a pour mission la promotion de l'évaluation environnementale comme outil privilégié d'amélioration des conditions de vie des populations dans le cadre d'un développement équilibré et durable.

Depuis Novembre 2007 le SEEAC et ses associations nationales membres bénéficient du Programme d'Appui aux Associations Nationales d'Evaluation Environnementale (PAANEEAC). Le PAANEEAC est financé par le Ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas et encadré administrativement et techniquement par la Commission Néerlandaise d'Evaluation Environnementale (CNEE). Grâce au PAANEEAC, les associations nationales bénéficiaires ont vu leurs capacités opérationnelles renforcées. Les associations des pays suivants sont bénéficiaires de cet appui depuis 2011 : Cameroun, Burundi, Congo Brazzaville, République Centrafricaine et Rwanda.

L'organisation du séminaire de sensibilisation des journalistes sur l'évaluation environnementale participe des activités soutenues par le PAANEEAC.

## 2. Problématique et justification

Une des particularités de l'évaluation environnementale est son caractère public et la transparence de la procédure de prise de décision. En effet, le principe de la participation du public à l'évaluation environnementale est consacré par les lois et les règlements de la quasi-totalité des pays de l'Afrique centrale membre du SEEAC.

Cependant force est de constater que dans la pratique cette participation du public et cette transparence de la procédure décisionnelle restent relativement faibles. Cette situation est imputable entre autres au fait que les médias ne sont pas suffisamment impliqués à cette étape du processus de l'EIES. Aussi une bonne partie des efforts consentis par les associations nationales membres du SEEAC qui concerne la sensibilisation, la bonne information et la formation des parties prenantes dans le processus de l'Évaluation environnementale en général et le public en particulier nécessite un appui de ces médias pour garantir une grande sensibilisation du public à l'évaluation environnementale. C'est ce qui justifie que les associations nationales souhaitent de plus en plus l'implication des médias dans le processus d'EIE parce que généralement, il a été constaté :

- que dans la plupart des pays, on dénombre des journalistes spécialistes des questions environnementales mais pas spécialistes de l'EIE,
- au cours des multiples échanges avec les médias, un déficit de connaissances en EIE ;
- qu'un besoin de renforcer les relations avec les médias est nécessaire.

Dans le but d'apporter un ensemble de solutions à cet état de chose, une approche plus structurelle à mettre en œuvre est nécessaire en vue d'optimiser les résultats des efforts jusqu'ici consentis par les associations nationales et, c'est à juste titre qu'au cours de la réunion annuelle du Secrétariat pour l'évaluation environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) tenue à Bangui en novembre 2012, résolution a été prise par les associations nationales pour l'évaluation environnementale des pays concernés de rechercher des synergies avec les médias. C'est ainsi que le principe de l'organisation, au niveau national d'un séminaire de sensibilisation/formation à l'intention des journalistes a été retenu.

### **3. Objectif du séminaire**

L'objectif de ce séminaire est de mettre à la disposition des journalistes la bonne information et les outils nécessaires pour leur contribution à une plus grande sensibilisation et mobilisation du public autour de l'évaluation environnementale.

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- mettre en évidence l'importance de l'évaluation environnementale comme instrument privilégié d'opérationnalisation du développement durable et de la bonne gouvernance ;
- commenter les dispositions légales et réglementaires relatives à l'évaluation environnementale ;
- présenter les étapes de l'évaluation environnementales en commentant le rôle et l'importance de la participation du public à chacune d'elle ;
- d'échanger sur les stratégies en vue d'une plus sensibilisation du public autour de l'évaluation environnementale ;
- d'améliorer les relations avec les médias ;
- positionner l'association nationale comme centre d'expertise, disponible pour toute question relative à l'EIE.

### **4. Résultats attendus**

A la fin de ce séminaire, outre l'amélioration des relations entre associations nationales-médias, les participants devront être capables :

- d'apprécier l'importance de l'évaluation environnementale comme instrument privilégié d'opérationnalisation du développement durable et de la bonne gouvernance ;
- de commenter les dispositions légales et réglementaires relatives à l'évaluation environnementale ;
- d'apprécier le rôle et l'importance de la participation du public en évaluation environnementale ;
- d'utiliser les outils mis à leur disposition pour développer des stratégies visant à une plus grande sensibilisation du public autour de l'évaluation environnementale ;
- de considérer l'association nationale comme centre d'expertise disponible pour toute question relative à l'EIE.

### **5. Groupe cible**

Ce séminaire est organisé prioritairement à l'intention des journalistes, des médias publics et privés (presse écrite, radio, télévision, etc) des pays concernés avec une priorité pour ceux travaillant déjà dans des domaines liés à la gestion durable de l'environnement. Pour garder le caractère participatif des sessions de formation et une bonne maîtrise des effectifs, un maximum de 15 participants sont attendus à ces séminaires.

### **6. Condition de participation**

Un appel à manifestation d'intérêt à participer sera largement diffusé en direction du public cible. Une préférence sera accordée aux journalistes travaillant déjà dans des domaines liés à la gestion durable de l'environnement. On veillera aussi à la représentation de la presse écrite (papier et électronique), de la Radio, et de la télévision. Aussi, autant que faire se peut, on

intégrera le facteur localisation des journalistes pour tenir compte des spécificités régionales et locales.

## **7. Programme indicatif**

Le présent programme indicatif sera peaufiné et ajusté sur la base de l'analyse des besoins en annexe jointe.

### ***Module 1 : Introduction***

- Ouverture de la formation par les officiels ;
- Présentation des participants et des formateurs ;
- Présentation du programme et de l'approche de la formation ;
- Identification des attentes des participants ;
- Identification des conditions de succès de la formation ;
- Présentation des modalités d'ordre pratique.

### ***Module 2 : Importance de l'évaluation environnementale***

- Définition des concepts (Environnement, Impact, Evaluation environnementale) ;
- Historique de l'évaluation environnementale ;
- Evaluation environnementale et bonne gouvernance.

### ***Module 3 : Procédure d'évaluation environnementale et rôle du public***

- Identification du projet ;
- Tri préliminaire ;
- Cadrage ;
- Préparation et réalisation de l'EIE ;
- Plan de gestion environnementale ;
- Examen du rapport d'EIE ;
- Décision sur l'approbation du rapport ;
- Mise en œuvre et suivi.

### ***Module 4 : Cadre juridique et institutionnel de la participation du public***

- Disposition juridiques ;
- Dispositions institutionnelles.

### ***Module 5 : Stratégies pour une meilleure sensibilisation du public à l'évaluation environnementale***

- Éléments d'entente de collaboration entre organes de presse et associations nationales pour l'évaluation environnementale.

### ***Module 6 : Travaux d'application***

- Exercice d'application avec des cas pratiques d'intervention au choix des journalistes ainsi formés.

**Tableau : Grandes lignes du programme du séminaire**

Heure	Activité	Personne responsable
Jour 1, matinée (9h00 – 13h00)	<b>Module 1 : Introduction</b> Ouverture du séminaire	
	Introduction (thème, programme et participants)	
	<b>Module 2 : Importance de l'évaluation environnementale</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Définition des concepts (Environnement, Impact, Evaluation environnemental)</li> <li>• Historique de l'évaluation environnementale</li> </ul> Evaluation environnementale et bonne gouvernance	
Jour 1, après-midi (14h00 – 17h00)	<b>Module 3 : Procédure d'évaluation environnementale et rôle du public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identification du projet</li> <li>• Tri préliminaire</li> <li>• Cadrage</li> <li>• Préparation et réalisation de l'EIE</li> <li>• Plan de gestion environnementale</li> <li>• Examen du rapport d'EIE</li> <li>• Décision sur approbation du rapport</li> <li>• Mise en œuvre et suivi</li> </ul>	
	Evaluation/résumé de la journée	
Jour 2, matinée (9h00 – 13h00)	Récapitulation et introduction du programme de la journée	
	<b>Module 4 : Cadre juridique et institutionnel de la participation du public</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposition juridiques</li> <li>• Dispositions institutionnelles</li> </ul>	
Jour 2, après-midi (14h00 – 17h00)	<b>Module 5 : Stratégies pour une meilleure sensibilisation du public à l'évaluation environnementale ;</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Éléments d'entente de collaboration entre organes de presse et associations nationales pour l'évaluation environnementale</li> </ul>	
	Evaluation/résumé de la journée	
Jour 3 matin (09h00 – 13h00)	Récapitulation et introduction du programme de la journée	
	<b>Module 6 : Travaux d'application (création d'article, de message, d'émission radio ou télé, de documentaire en EIE, interview :</b>	

